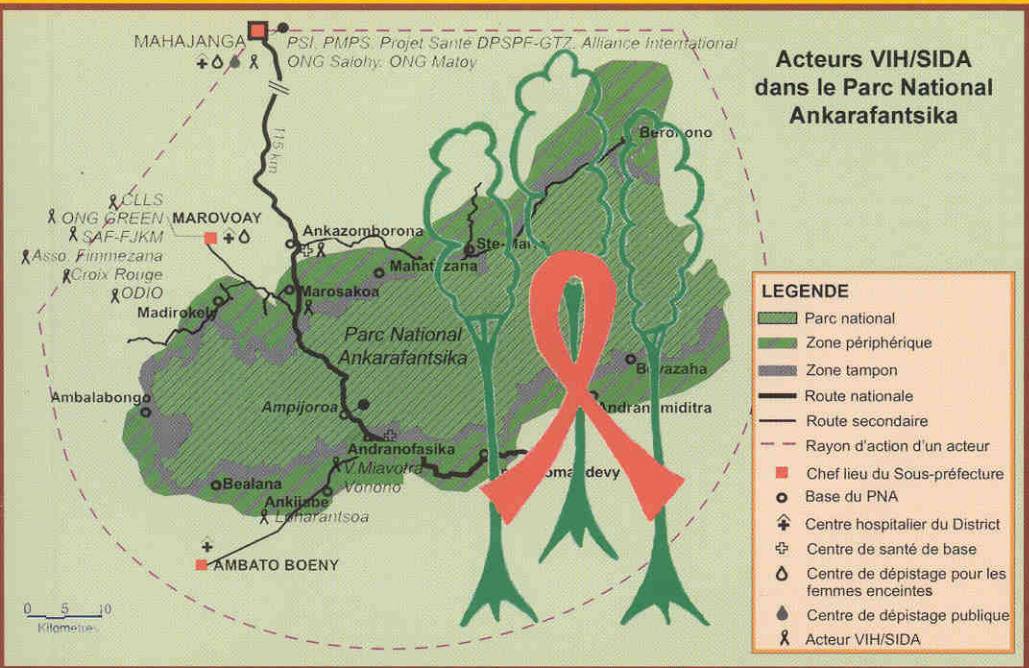


VIH/SIDA: Un nouveau défi pour la gestion des Aires Protégées à Madagascar

l'intégration des mesures contre le VIH/SIDA dans le
travail du Parc National Ankarafantsika



VIH/SIDA: Un nouveau défi pour la gestion des aires protégées à Madagascar – l'intégration des mesures contre le VIH/SIDA dans le travail du Parc National Ankarafantsika

Dr Pascal Lopez, Ulrike Bergmann, Philippe Dresrüsse, Michael Hoppe, Alexander Fröde, Sandra Rotzinger

Résumé

Introduction

L'importance du thème **VIH/SIDA pour la protection et la gestion durable des ressources naturelles** a été de plus en plus reconnue au niveau international au cours de ces dernières années. Dans les régions à taux d'infection et de maladie élevé, l'**impact de l'épidémie sur les ressources naturelles** est évident. Ainsi, une propagation de la maladie conduit souvent à un appauvrissement des familles concernées, au retour des malades de la ville vers le milieu rural et à la perte du savoir autochtone sur l'exploitation durable des ressources naturelles. A la recherche de nouvelles sources de revenu, des systèmes d'aménagement du terroir non durables s'établissent, causant une pression accrue sur les ressources naturelles. Des institutions de gestion des ressources, comme l'administration des Aires Protégées, subissent la perte temporaire ou complète de la main d'œuvre et se voient confrontées à des frais financiers importants.

D'autre part, les institutions de gestion des ressources naturelles disposent d'une série de possibilités pour s'investir dans la lutte contre le VIH/SIDA avec leurs **avantages comparatifs**. Par exemple, à travers leur structure décentralisée, elles peuvent atteindre la population dans les zones rurales peu accessibles. En même temps, elles entretiennent souvent des relations établies depuis longtemps avec les organisations locales. Les premières *bonnes pratiques* sur une participation des institutions de gestion des ressources naturelles dans la lutte contre le VIH/SIDA, provenant de quelques pays à haute prévalence du VIH, sont disponibles.

Le gouvernement malgache poursuit depuis l'année 2002 une **stratégie multisectorielle** dans la lutte contre le VIH/SIDA. Des organisations et institutions issues de différents secteurs d'activités de la société doivent participer à la lutte contre le VIH/SIDA, dans le cadre des stratégies sectorielles. Dans d'autres pays en voie de développement, l'approche multisectorielle s'est déjà révélée réussie en tant que partie d'un **Mainstreaming** de VIH/SIDA. Comparé à d'autres pays, surtout ceux d'Afrique australe,

Madagascar est considéré comme un pays à faible prévalence (actuellement à 1,7%). L'objectif particulier de la politique malgache contre le VIH/SIDA est la stabilisation du taux de prévalence à un niveau qui reste encore faible. On doit tenir compte des défis spécifiques de la propagation relativement faible du VIH/SIDA dans le développement d'une stratégie.

L'ANGAP (**Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées**), l'organisation administrative des 46 Aires Protégées de Madagascar, vise une participation active dans la lutte nationale contre le VIH/SIDA à Madagascar. Dans le cadre des activités du secteur du *Développement Rural*, les premières étapes ont déjà été entreprises à cet effet. Toutefois, il s'agit de clarifier le rôle que doit et peut jouer le siège de l'ANGAP et les différentes Aires Protégées au sein du Réseau dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Méthodologie

Dans ce contexte, le présent rapport sur l'étude **VIH/SIDA - Un nouveau défi pour la gestion des Aires Protégées à Madagascar** voudrait apporter une contribution à l'intégration continue du thème VIH/SIDA dans la gestion des Aires Protégées malgache. L'étude a été réalisée par une équipe multidisciplinaire composée de cinq participants du *Centre de Formation Supérieure pour le Développement Rural* (SLE) de l'Université Humboldt à Berlin avec un chef d'équipe externe. Elle a été effectuée sur ordre de l'ANGAP à travers l'Institution Financière Allemande pour la Coopération (KfW), un de ses principaux bailleurs de fonds.

Un **Plan d'Action** concernant le Mainstreaming-VIH/SIDA à appliquer à partir de 2005 dans le Parc National Ankarafantsika (PNA), dans le nord-ouest de Madagascar, devrait être d'abord élaboré. Les activités de ce Parc National sont principalement financées par le KfW. Une raison importante du choix du PNA comme parc pilote malgache a été l'engagement déjà existant de l'Aire Protégée en matière de VIH/SIDA. Le travail du Parc lié au VIH/SIDA doit être développé, approfondi et ancré dans une stratégie cohérente avec les mesures concrètes proposées dans le Plan d'Action.

En outre, sur la base des expériences acquises, des recommandations pour l'institution nationale de la gestion Aires Protégées ANGAP visant l'intégration continue du thème VIH/SIDA doivent être élaborées.

L'étude a été réalisée entre juin et novembre 2004 et a comporté différentes phases :

Les approches actuelles en matière de prévention du VIH/SIDA, surtout dans les ré-

gions à faible prévalence, et des **bonnes pratiques** des institutions de gestion des ressources naturelles ont d'abord été analysées dans le cadre du développement du concept en Allemagne. Le concept d'étude a été examiné et adapté lors des séances de présentation à Berlin, Antananarivo et dans le Parc National Ankarafantsika ainsi que lors d'entretiens avec les experts malgaches et internationaux en VIH/SIDA et en gestion des ressources au début du séjour de trois mois à Madagascar.

Le travail dans la région du Parc National Ankarafantsika a été basée sur une **analyse de la situation existante** par le biais de trois analyses partielles. Une analyse de l'organisation a fait ressortir les possibilités et limites de l'intégration du thème VIH/SIDA dans l'organisation du PNA. Une analyse de vulnérabilité a été nécessaire dans la détermination des facteurs ayant une influence sur le risque d'infection par le VIH de la population dans la région du projet. Les acteurs avec lesquels le Parc National peut collaborer dans son engagement contre le VIH/SIDA ont enfin été déterminés dans une analyse des acteurs. Un guide d'interviews semi-structurées et des recherches bibliographiques ont constitué la base méthodologique des analyses.

Résultats

Dans les interviews de **l'analyse de l'organisation**, la majorité des collaborateurs du PNA ont souligné la chance que représentait l'engagement de leur institution dans la lutte contre le VIH/SIDA et identifié les différents avantages comparatifs du Parc. Toutefois, des avis critiques et réserves de quelques collaborateurs apparaissent également. De nombreuses propositions d'amélioration concernant les mesures déjà mises en œuvre par le PNA en matière de VIH/SIDA ont été exprimées. Elles se réfèrent à un large éventail de mesures liées au VIH/SIDA relevant des domaines de compétence de différents départements.

L'analyse de vulnérabilité a permis d'identifier plusieurs facteurs qui constituent un risque pour la population dans la région du PNA vis-à-vis du VIH/SIDA. Les différents facteurs sont souvent en relation étroite et la plupart d'entre eux résulte de la pauvreté largement répandue dans la région d'étude. Une éducation insuffisante et un accès limité aux informations compliquent le travail de sensibilisation. À cela s'ajoute un manque de moyens pour réaliser les tests de dépistage et pour assurer une hygiène parfaite des soins médicaux. Les Infections Sexuellement Transmissibles curables, comme la syphilis, qui souvent ne sont pas traitées et dont la prévalence est par conséquent élevée, favorisent le risque physique de contamination par le VIH. A côté de cela, on doit surtout mentionner une part élevée des relations sexuelles non protégées avec différents partenaires. D'autres facteurs de vulnérabilité sont par exemple le tabou sur une com-

munication ouverte relatives aux questions sexuelles entre hommes et femmes, ainsi qu'entre parents et enfants, le danger de la stigmatisation des personnes séropositives, la prostitution répandue ainsi que la migration et la mobilité élevée. Généralement, pour la région du PNA, on peut constater que la majorité de la population n'est pas encore consciente de l'ampleur des conséquences du VIH/SIDA, certains doutent même de l'existence de l'infection et/ou de la maladie.

L'**analyse des acteurs** a abouti à l'identification de quatre groupes d'acteurs ayant des qualités spécifiques, à partir desquels on a pu définir des axes de possibilités de coopération concrète avec le PNA : (1) des organisations de base reconnues par les autorités locales et les associations communales, (2) les organisations non-gouvernementales (ONG) locales, (3) les partenaires de la coopération technique et les ONG internationales ainsi que (4) le secteur de santé publique et les structures de coordination officielles dans la lutte contre le VIH/SIDA. Il a été constaté qu'un nombre croissant d'organisations à structures et objectifs différents s'engagent dans la lutte contre le VIH/SIDA dans la zone d'intervention du PNA, toutefois, elles travaillent peu en réseau. La concentration de leurs activités dans les grands villages et le long des grands axes routiers entraîne surtout des déficits dans la prévention contre le VIH/SIDA dans les zones reculées.

Les résultats des diverses analyses, les propositions des collaborateurs et les suggestions de l'équipe SLE concernant le travail du PNA en matière de VIH/SIDA ont été discutés lors d'un **atelier** et les éléments essentiels du Plan d'Action ont été ainsi élaborés. Ceux-ci ont été concrétisés dans un processus continu en accord avec la Direction et les collaborateurs du Parc ainsi qu'avec d'autres acteurs pertinents. En outre, les structures locales du programme national de lutte contre le VIH/SIDA (par ex. les Comités Locaux de Lutte contre le VIH/SIDA) ont été intégrées dans l'élaboration du Plan d'Action, pour assurer une coordination des stratégies nationales et régionales. Le Plan d'Action a été remis en octobre 2004 pour pouvoir appliquer les propositions dans la planification annuelle 2005.

Le Plan d'Action débute par une description détaillée des tâches futures du collaborateur du PNA, responsable du volet VIH/SIDA, dénommé **Point Focal**, et propose son ancrage institutionnel. Il réalisera la plupart des mesures proposées et coordonnera la mise en œuvre de tout le Plan d'Action. Un Point Focal VIH/SIDA a déjà été nommé pour le PNA en 2003.

Les mesures liées au VIH/SIDA du Parc National Ankarafantsika sont présentées à l'intérieur du Plan d'Action sous forme d'un manuel facile d'usage. Elles comportent

cinq Domaines d'Action :

- Une *politique officielle sur le lieu de travail* doit être introduite au PNA pour définir la position et les principes du Parc en matière de prévention contre le VIH/SIDA et de traitement des collaborateurs séropositifs.
- Des propositions concernant l'introduction d'un *programme interne de la lutte contre le VIH/SIDA* sont faites. Ce programme doit promouvoir la sensibilisation du personnel par des mesures d'information, d'éducation et de communication et régler le soutien et la prise en charge médicale et psycho-sociale du personnel atteint du VIH/SIDA.
- Des propositions concernant les contenus d'un *programme externe de la lutte contre le VIH/SIDA* sont également émises. Celles-ci visent la sensibilisation et la mobilisation de la population dans la zone d'intervention du PNA, en particulier les structures locales avec lesquelles le Parc entretient une collaboration étroite.
- Le Plan d'Action contient, en outre, des propositions sur le *Suivi et Evaluation* qui permettent un contrôle de sa mise en œuvre et l'adaptation des activités dans les années à venir.
- Enfin, le Plan d'Action contient un paragraphe sur la *prise en considération du thème VIH/SIDA dans toutes les activités du PNA*. Les conséquences négatives du VIH/SIDA sur les activités du PNA doivent être identifiées dans le cadre d'une planification et d'une évaluation et des contre-mesures doivent être développées.

Le Plan d'Action comporte 28 mesures proposées dans les cinq Domaines d'action. Parmi celles-ci, on peut citer par exemple la mise en place d'un point d'information sur le VIH/SIDA, la réalisation de séances d'information et de formation continue pour les collaborateurs du Parc et la sensibilisation des particuliers issus de la population à risques par les collaborateurs formés du Parc.

Pour chaque mesure proposée, les objectifs, la relation avec les stratégies nationales et locales existantes en matière de VIH/SIDA, les bénéficiaires et les responsables sont décrits ; la fréquence, la durée et les frais occasionnés sont mentionnés, ainsi que les recommandations à prendre en compte lors de la mise en œuvre. Les mesures sont certes proposées de manière détaillée, mais des adaptations, des idées innovatrices et des suppléments de la part du PNA sont possibles et souhaitées. Une planification budgétaire pour les mesures prévues en 2005 et une liste des partenaires de coopération potentiels du PNA, entre autres, se trouvent dans l'annexe du Plan d'Action.

L'analyse des *bonnes pratiques*, les expériences acquises lors de l'élaboration du Plan d'Action ainsi que les discussions entre les experts ont constitué une base pour l'élaboration des **recommandations** proposées pour l'institution nationale de la gestion des Aires Protégées ANGAP. Dans le cadre d'un atelier final à Antananarivo, les recommandations ont été discutées et concrétisées en commun avec ANGAP et d'autres acteurs pertinents.

Concernant l'intégration des mesures liées au VIH/SIDA dans le Réseau des Aires Protégées de Madagascar, il a été proposé au **siège central d'ANGAP** :

- de jouer un rôle de coordination, de catalyseur et d'assistance,
- de mettre en réseau les activités des différentes Aires Protégées sur le thème VIH/SIDA,
- d'assister les responsables en matière de VIH/SIDA des Aires Protégées et de trouver des sources de financement,
- d'accélérer l'introduction d'un système de Suivi et Evaluation adapté aux exigences concernant ces mesures,
- d'élaborer eux-mêmes une politique officielle sur le lieu de travail valable pour tout le Réseau d'ANGAP,
- et de continuer à participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie pour le secteur du *Développement Rural* dans le cadre de la stratégie multisectorielle nationale.

Par ailleurs, il est recommandé d'élaborer des Plans d'Action similaires dans d'**autres Aires Protégées** en se basant sur les expériences acquises au Parc National Ankarafantsika. A cet effet, tant l'élaboration d'un Plan d'Action que son contenu devraient être adaptés aux conditions spécifiques de chacune des différentes Aires Protégées.

À la fin de l'étude SLE à Madagascar, les **premiers résultats** sont déjà disponibles. Le financement d'un poste à plein temps pour le Point Focal VIH/SIDA a été accordé grâce au Plan d'Action et l'intégration du Plan d'Action dans la planification annuelle pour 2005 a eu lieu.

Perspectives

Le caractère pilote du Parc National pour l'intégration du thème VIH/SIDA au sein du Réseau d'ANGAP est mis en exergue à travers la mise en œuvre du Plan d'Action. Sur la base des expériences acquises et des recommandations formulées dans le rapport, l'ANGAP peut étendre et approfondir son engagement déjà commencé en matière de VIH/SIDA. Ainsi, l'ANGAP peut soutenir la stratégie multisectorielle nationale de Mada-

gascar relative à la lutte contre le VIH/SIDA et s'établir comme référence au niveau international avec celle-ci comme *bonne pratique*. En outre, il est souhaitable que l'étude puisse apporter une contribution constructive pour la poursuite des discussions sur le rapport entre le VIH/SIDA et la gestion des ressources naturelles au niveau international.